

Nous savons que le terme de référendum n'est même pas celui qui convient. Les gens ont dit qu'un référendum est exécutoire et que le gouvernement sera tenu de respecter la volonté de la population quand celle-ci aura voté.

Le gouvernement ne dit pas cela. Vous le savez. Il dit qu'il veut connaître notre opinion, mais nous n'avons aucune garantie qu'il va vraiment écouter et agir comme les gens le veulent.

Le gouvernement méprise la volonté du peuple, il ne veut pas un référendum, mais un plébiscite. Vous savez quelle est la différence entre un plébiscite et un référendum. Le plébiscite n'est pas exécutoire.

Mon parti voulait un référendum. Nous voulions un référendum équitable. Je siégeais au comité Beaudoin-Dobbie. Les ministériels le savent, et j'ai essayé d'y participer d'une manière positive. J'étais pleinement conscient du fait que même un membre libéral du comité a dit qu'il fallait limiter les dépenses et qu'il fallait une double majorité.

Puis nous avons eu le comité Beaudoin-Edwards qui a dit la même chose. Puis nous avons eu le comité Beaudoin-Dobbie —je siégeais à ce comité avec fierté en essayant d'apporter une participation positive —qui a dit que nous devrions limiter les dépenses et avoir un référendum exécutoire, mais ce n'est pas le cas.

Je suis déçu de ce projet de loi, mais surtout de ce débat. Il ne se situe pas à un niveau que les Canadiens ordinaires vont trouver pertinent. C'est un débat dont nous entendons parler depuis plusieurs jours où les deux côtés de la Chambre s'accusent mutuellement de vouloir trahir et vendre notre pays. Je ne le crois pas.

Je ne suis pas d'accord avec le gouvernement, mais je ne pense pas que ce projet de loi soit illégitime. Je ne suis pas d'accord avec le gouvernement, mais je ne crois pas que certains députés n'aient pas travaillé aussi fort qu'ils auraient pu le faire, et particulièrement les députés du Québec. Je sais que mon ami le député de Jonquière a fait, à mon avis, un travail remarquable pour essayer d'amender ce projet de loi. Il a toute mon admiration et, pourtant, il fait partie du gouvernement.

En ce qui concerne ceux qui disent que si on est contre le référendum, on est contre le Canada et on ne veut pas faire confiance aux citoyens du pays, je lance aujourd'hui un défi au gouvernement. Si vous croyez vraiment en cette façon de consulter les citoyens, je vous lance un défi. Faites un référendum sur la TPS. Voyons ce que les gens auront à dire au sujet de la TPS; engagez-vous

d'abord à l'égard de la TPS. Permettez-moi de vous donner un autre exemple.

M. McDermid: Et pourquoi pas aussi la peine capitale?

M. Edmonston: Nous parlerons plus tard de la peine capitale, mais laissez-moi revenir à mon discours car j'ai posé la question et je suis convaincu que vous répondrez.

Deuxièmement, si vous croyez à la volonté du peuple, vous l'avez ici dans la tribune, les citoyens nous écoutent et ils nous regardent à la télévision; si vous faites confiance à l'opinion publique, si vous croyez aux référendums et si vous croyez à la liberté ainsi qu'à la démocratie, soumettez la question du libre-échange au public en lançant un référendum à ce sujet.

M. McDermid: Nous l'avons fait. On a appelé cela les élections de 1988.

M. Edmonston: Un référendum. Écoutez les gens.

Si vous croyez que les citoyens sont égaux et que tous ont une voix d'égale valeur, pourquoi ne pas limiter les dépenses?

• (1640)

Tous sont du même avis. Pourquoi ne pas contrôler les dépenses? Qu'est-ce que cette entente visant à limiter les dépenses à 56c. par personne, à 5 millions ou à 8 millions de dollars pour un nombre illimité de comités? Est-ce vraiment ce qu'on devrait faire? Même les membres de votre propre parti disent que ce n'est pas ce dont ils ont besoin.

Je peux avoir de l'admiration pour les députés de n'importe quel parti quand ils sont logiques. J'ai entendu ce qu'avaient à dire les libéraux et les conservateurs. Je ne suis d'accord ni avec les uns, ni avec les autres. Je pense que ce projet de loi est gravement défectueux du fait de l'absence d'une double majorité, de l'absence de la protection conférée par une double majorité et de l'absence de protection concernant les dépenses.

C'est la différence entre nous et les autres députés. Je sais que bien des libéraux ne sont pas contents du tout, parce qu'ils voulaient la double majorité, qu'ils estiment très importante, comme l'a dit le député de Papineau—Saint-Michel. C'est l'une des raisons pour lesquelles le comité Beaudoin-Dobbie a été formé, mais cela vous a échappé.

À présent, est-ce là le seul point important? Est-il vraiment urgent, à l'heure actuelle, de tenir ce référendum dont le résultat n'est pas exécutoire? Je ne crois pas que ce soit urgent du tout.